

Déclarations de ministre

les mesures nécessaires pour sauver cette industrie. A notre avis, c'est tout simplement inadmissible et nous devons agir.

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, depuis bien des mois, les Canadiens et les Américains entendent le président Reagan prétendre qu'il est en faveur du libre-échange et d'une concurrence libre de toute barrière artificielle. Or, le secteur des bardeaux était l'un de ceux qui respectait tout à fait les critères pertinents. Il était compétitif, efficace et moderne et il se comportait fort bien. Quelque 4,000 travailleurs de la Colombie-Britannique avaient réussi à offrir un produit compétitif aux États-Unis et ce, sans aucune subvention. Or, il y a seulement une dizaine de jours, ce même président a pris personnellement une mesure tout à fait hypocrite, afin de faire disparaître ces 4,000 emplois canadiens. Pour nous, c'était tout à fait inacceptable à ce moment-là et c'est toujours le cas.

Quand la décision a été prise aux États-Unis, nous espérons que le premier ministre (M. Mulroney) n'hésiterait pas à faire comme le président Reagan depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir, et c'est de se servir du téléphone. À de nombreuses reprises, quand il y allait de l'intérêt de son pays, le président Reagan a téléphoné à M. Mulroney pour lui demander s'il voulait bien faire telle ou telle chose pour lui.

Des voix: Le Règlement!

M. Broadbent: Si l'on préfère, il a dit au premier ministre: «Monsieur, auriez-vous l'obligeance de donner suite à notre demande?» Et le premier ministre s'exécutait immanquablement.

Les hommes et les femmes touchés par l'imposition du tarif de 35 p. 100 espéraient que le premier ministre prendrait le téléphone pour en discuter avec le Président quand la chose s'est produite, pour lui faire comprendre sans équivoque que le tarif était inacceptable et qu'il devrait être supprimé immédiatement. Voilà ce qu'on aurait dû faire. Mais aucun coup de fil n'a été passé à ce moment-là. Un télégramme a bien été envoyé, mais voilà des jours que nous attendons de voir si le premier ministre est effectivement intervenu dans cette affaire qu'il a qualifiée avec des propos animés d'inacceptable. Toutefois, d'après le premier ministre, cette affreuse initiative du Président ne suffisait pas à justifier un appel téléphonique.

Au lieu d'un coup de fil, le ministre des Finances s'est contenté de faire une déclaration aujourd'hui. Très certainement à l'instar de beaucoup de Canadiens qui suivront ce débat avec grand intérêt, j'ai remarqué que, vers la fin, le ministre a déclaré que sa déclaration relèguerait cet épisode à l'histoire. Or le ministre n'a fait en réalité que faire perdre 4,000 emplois au Canada. Et il est loin d'avoir réglé le problème posé par l'intervention unilatérale des États-Unis en matière de tarifs.

Comme le ministre le sait, nous venons d'apprendre cet après-midi que les États-Unis imposaient un nouveau droit de douane de 41 p. 100 sur l'acier canadien, une autre industrie qui n'est pas subventionnée au Canada, qui s'est modernisée, et qui s'est hissée aux premiers rangs internationaux par son efficacité et sa compétence. J'ai le regret de dire que les paroles que nous avons entendues aujourd'hui ne sont pas des mesures concrètes d'aide aux hommes et aux femmes de Colombie-Britannique qui veulent conserver leurs emplois, et qui ne veulent pas de l'aumône. Nous avons au contraire

entendu une déclaration qui revient à planter un clou supplémentaire dans le cercueil de cette industrie. Voilà la triste réalité d'aujourd'hui.

Le ministre fait signe que non. Quand les porte-paroles de cette industrie sont venus en ville il n'y a pas bien longtemps, les représentants du syndicat se sont assis d'un côté de la table et les quatre porte-paroles du patronat de l'autre. Ils se sont tous mis absolument d'accord sur un point, le fait qu'on liquidait leurs emplois. J'ai expressément demandé aux dirigeants de chacune des sociétés si leur société allait elle aussi couler, et chacun d'entre eux m'a répondu: «Oui, et d'ici la fin juin». Il fait signe que non, mais j'espère qu'il va leur passer un coup de téléphone.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je secouais la tête à cause de cette distorsion.

M. Axworthy: Ne secouez pas la tête comme ça, Mike, elle va tomber.

M. Broadbent: Au lieu d'une décision permettant aux travailleurs canadiens de récupérer leurs emplois, on prend une mesure qui revient à punir les consommateurs canadiens de la perte d'emplois au Canada. Telle est l'essence de cette réaction conservatrice, une réaction inacceptable pour les représentants qui siègent de ce côté-ci de la Chambre et pour tous les Canadiens.

La gamme de ces interventions douanières est en fin de compte bien triste pour ceux qui craignent pour leur emploi, mais il y a aussi dans cette situation un aspect d'humour noir involontaire. Songez-y, nous imposons des droits de douane sur les arbres de Noël et sur le porridge. La prochaine fois, le ministre va nous annoncer un droit de douane sur les rondelles de hockey et sur les raquettes. Ce sera l'essentiel de ses représailles sur la question de l'acier. Le gouvernement n'a même pas pris l'engagement d'utiliser les fonds qu'il tirera de ces droits de douane spéciaux de façon à faciliter la préservation des emplois en Colombie-Britannique.

● (1700)

Cela remet en question le principe des négociations commerciales, mais dans l'immédiat, ce qui préoccupe surtout mon parti, ce sont ces 4,000 emplois de Colombie-Britannique que nous ne devrions pas perdre.

D'autre part, je dirai au ministre qu'il a tort de nier l'existence d'un rapport entre ceci et ce qui se passera dans quelques jours lorsque les États-Unis imposeront des droits de douane ou des droits compensateurs sur le bois de construction en provenance du Canada. À entendre le ministre, il n'y a aucun rapport, mais de nombreux Canadiens ont vu, aux nouvelles télévisées, le soir où les Américains ont annoncé qu'ils prenaient des mesures au sujet des bardeaux, un porte-parole de l'industrie de Californie dire que la décision du président Reagan serait très utile aux Américains qui voulaient que des mesures soient prises contre nos producteurs de bois résineux. Il n'y a peut-être aucun rapport dans l'esprit du ministre, mais je tiens à lui dire qu'il y en a un dans l'esprit des Américains qui se serviront du précédent établi par le président Reagan pour réclamer des mesures contre nos producteurs de bois résineux. Cela toucherait directement 300,000 hommes et femmes qui travaillent dans ce secteur et, indirectement, de nombreux autres Canadiens.